

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/03/2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2021, le 11 Mars à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jean-Sur-Mayenne s'est réuni à la Salle de l'Aquarelle, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRÉ Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05/03/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/03/2021.

**Présents** : M. BARRÉ Olivier, Maire, Mme BOUGEANT Valérie, M. GOBBE Thierry, Mme ROBIN Elisabeth, M. SAUZEAU Dominique, Mme BOULAIN Anne, M. BOUVIER Yann, M. BRUNET Paul, M. CHESNEL Jean-Fabien, M. GAMBERT Eric, Mme MERY BEAUGRAND Rachel, Mme PLESSIS Clémentine, Mme DAZIN Claire, M. MORVAN Denis, M. MORIN Frédéric, Mme ROUSSEAU Marlène, Mme DUFROU Virginie

Excusés ayant donné procuration : Mme CLASSEAU Evelyne à M. BARRÉ Olivier, M. MEIGRET Julien à Mme ROBIN Elisabeth

**A été nommé secrétaire** : M. BRUNET Paul

**2021-12 – DEMANDE DE SUBVENTION : CONTRAT DE TERRITOIRE - VOLET HABITAT**

Monsieur le Maire expose le rapport suivant :

Le Conseil Départemental de la Mayenne apporte un soutien financier dans le cadre du contrat de territoire 2016/2021 pour des opérations portant sur l'habitat.

Deux phases sont finançables :

- en amont des projets, lors de la phase d'étude, avec un soutien financier à l'ingénierie devant permettre une approche globale au projet de revitalisation de l'habitat en centre-bourg.

- sur la phase opérationnelle de l'opération avec un soutien financier aux opérations liées à l'habitat.

La participation du département ne pourra dépasser 50 % du coût total HT de l'opération, déduction faite de toutes aides et recettes générées.

Les opérations d'aménagement du centre-bourg sont éligibles à ce programme. En effet, la commune de Saint-Jean-sur-Mayenne a mené entre 2018/2020 des travaux d'aménagement de la rue du Port et la rue de La Mairie afin d'accéder à 15 logements locatifs « Résidence du Port » et réhabilitation d'une maison d'habitation. La réalisation de ces logements est confiée à Méduane Habitat.

L'enveloppe mobilisable pour Saint-Jean-sur-Mayenne est la suivante :

Montant des dépenses HT

Aménagement d'une voie de liaison	17 107 €
Aménagement de voirie	167 775 €
Maitrise d'œuvre	18 250 €

TOTAL 203 132 €

<u>Montant des recettes HT</u>	
DETR 2018	37 910 €
Contrat de Territoire Région 2020	52 469 €
Amendes de police	10 000 €
Subvention Contrat de Territoire – volet habitat	33 261 €
Autofinancement	69 492 €
	-----
TOTAL	203 132 €

Il vous est proposé d'approuver la demande de financement de ce projet dans le cadre du Contrat de Territoire – volet habitat,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**AUTORISE**

Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

La présente délibération peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 31/03/2021  
Le Maire

Olivier BARRÉ

